
Programme de Formation

CACES - Pemp nacelle initial R 486

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne, qu'elle soit issue d'une entreprise ou non, qui est amenée à travailler avec des PEMP. Cela inclut les opérateurs, les techniciens, et les responsables de sécurité qui souhaitent acquérir ou valider leurs compétences en matière de conduite de ces équipements.

Les entreprises souhaitant former leur personnel pour améliorer la sécurité sur leurs chantiers sont également les bienvenues. En effet, la formation est adaptée à un public varié, quel que soit leur niveau d'expérience préalable.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à garantir une maîtrise parfaite de la conduite des PEMP. À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Appliquer les réglementations en matière de sécurité et de conduite des PEMP.
- Respecter les consignes de sécurité établies pour la conduite des équipements.
- Effectuer un entretien courant des PEMP pour assurer leur bon fonctionnement et leur sécurité.
- Identifier et évaluer les risques associés à l'utilisation des PEMP, ainsi que mettre en œuvre les mesures préventives appropriées.

Chaque stagiaire sera préparé pour réussir l'examen CACES® et sera formé pour agir de manière responsable et sécurisée dans l'utilisation de ces machines.

Description

Cette formation est dédiée à l'obtention du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) pour les PEMP (Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes) selon la recommandation R486. Elle s'étend sur 3 jours, totalisant 21 heures de formation intensive. Les participants apprendront à appliquer la réglementation en vigueur, à respecter les consignes de sécurité, ainsi qu'à effectuer l'entretien courant des équipements.

Le contenu pédagogique comprend plusieurs modules détaillés, notamment :

- Les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la prévention des risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Les caractéristiques techniques des PEMP, incluant la technologie, les sources d'énergie, et la terminologie spécifique.
- Les principes de fonctionnement des moteurs thermiques et l'utilisation des batteries.
- Les différentes catégories de CACES® R486 et leurs spécificités.
- Les règles de sécurité et de stabilisation à respecter lors de l'utilisation des PEMP.
- Les évaluations pratiques et théoriques nécessaires pour obtenir le CACES®.



En plus des aspects théoriques, des exercices pratiques seront réalisés pour garantir que chaque stagiaire acquiert les compétences nécessaires pour conduire une PEMP en toute sécurité. Les participants seront évalués sur leur capacité à effectuer les manœuvres requises, à identifier les risques et à appliquer les protocoles de sécurité.

À l'issue de la formation, un test d'évaluation sera administré, comprenant des épreuves théoriques et pratiques, afin de certifier que le stagiaire a bien assimilé les connaissances et compétences requises.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent répondre à certains pré-requis :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être médicalement apte à conduire des PEMP, ce qui peut nécessiter un certificat médical.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français, afin de suivre les instructions et participer aux évaluations.

Ces conditions garantissent que tous les participants sont capables de suivre la formation et de réussir les évaluations.



Modalités pédagogiques

La formation se déroulera selon une méthodologie participative qui allie théorie et pratique. Les stagiaires participeront à des exercices pratiques sur les PEMP, tout en bénéficiant d'apports théoriques enrichissants. Des échanges et des discussions de groupe seront également encouragés pour favoriser l'apprentissage collaboratif.

Les formateurs utiliseront des supports variés pour faciliter la compréhension des concepts abordés, incluant des présentations visuelles, des démonstrations pratiques, et des études de cas. Les stagiaires seront également invités à partager leurs expériences et à poser des questions pour maximiser leur apprentissage.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les évaluations des stagiaires se dérouleront en deux phases : théorique et pratique. Les épreuves théoriques évalueront la compréhension des règles de sécurité et de conduite des PEMP, tandis que les épreuves pratiques permettront d'évaluer la compétence des stagiaires à manipuler les équipements en toute sécurité.

Pour obtenir le CACES®, les stagiaires doivent réussir les deux types d'évaluation avec une note moyenne minimale de 70/100. En cas d'échec à l'une des épreuves, des retests peuvent être organisés dans les 12 mois suivants, sous certaines conditions.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour garantir que toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, peuvent participer à cette formation. Cela inclut l'adaptation des supports de formation et des méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.

Les formateurs sont sensibilisés aux différents types de handicaps et s'engagent à mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir une expérience d'apprentissage positive et inclusive. Pour des besoins particuliers, il est fortement conseillé de contacter le référent handicap de l'organisme de formation avant le début de la session.